

Haiti

# Reconstruire ensemble



Unifor  
**Fonds  
de justice  
sociale**

[www.unifor.org/fjs](http://www.unifor.org/fjs)



Le Fonds de justice sociale contribue significativement aux efforts de reconstruction et de développement qui suivent une catastrophe, en ne perdant pas de vue la justice sociale et l'amélioration de la protection des droits de la personne.

Le séisme qui a ébranlé Haïti en 2010 était une catastrophe humanitaire : il a décimé 160 000 personnes et en a déplacé 1,5 million d'autres. Le séisme de 7,0 a rasé des quartiers entiers de Port-au-Prince, portant un coup fatal à des infrastructures qui tombaient déjà en ruine. Il a également handicapé à vie de nombreuses personnes et restreint leur mobilité, ce qui les empêche de prendre le transport en commun.

Le FJS d'Unifor a fait équipe avec l'organisme de défense des droits des personnes handicapées et de développement Handicap International pour s'attaquer au problème de l'accès au transport en commun pour les personnes handicapées qui vivaient à Port-au-Prince.

**Le projet comportait trois principaux volets : concevoir un tap-tap (autobus taxi) adapté aux besoins des personnes handicapées, construire une gare accessible et sensibiliser les conducteurs de véhicule de transport en commun, les urbanistes et les employés municipaux à l'importance des mesures d'accessibilité.**

Dans le cadre d'un concours, Handicap International a invité des écoles professionnelles locales à mettre au point un tap-tap accessible. La conception devait reposer sur des normes universelles en matière d'accessibilité. Le projet a donné aux étudiants la chance d'acquérir des compétences concrètes tout en se mettant au service de leur communauté, alors que le concours a permis de mieux faire connaître les handicaps et le principe d'inclusion. Les équipes participantes ont reçu des conseils techniques, notamment de Handicap International. Plusieurs mois plus tard, le jury a choisi l'équipe gagnante. Cette dernière a entrepris les travaux dans les plus brefs délais afin de mettre en pratique les concepts appris et de transformer les tap-taps en « autobus de la dignité ».





En collaboration avec les représentants de l'État et les groupes de défense des droits des personnes handicapées, un site a été choisi pour la gare accessible. La construction pouvait maintenant s'amorcer. Dans le cadre du projet, Handicap International a mis sur pied et exécuté des programmes de sensibilisation à l'intention des conducteurs de véhicule de transport en commun, des directeurs municipaux et du personnel technique de la ville. Le projet a en outre obtenu un appui ferme du syndicat des conducteurs de véhicule de transport en commun.